



**Service de l'accès et de la protection de l'information**

1701, rue Parthenais, UO1510  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2004 020

Le 19 juin 2020

**OBJET : Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant le taux d'absentéisme maladie des policiers de la Sûreté du Québec pour quatre municipalités régionales de comté (MRC).**

Monsieur,

Par la présente, nous faisons suite à votre demande d'accès, reçue le 7 avril 2020, visant à obtenir le :

*« Taux d'absentéisme des policiers de la SQ pour les MRC de : Rivière-du-Loup, Kamouraska, Témiscouata et Les Basques. En gros, je veux savoir combien d'agents sont en arrêt de travail ou en congé maladie et l'effectif total. La période visée est : lundi 9 mars au dimanche 5 avril (ou jusqu'au moment où vous ferez le décompte) ».*

En réponse à votre demande, nous vous transmettons ci-joint le tableau faisant état du nombre des effectifs autorisés et du taux d'absentéisme maladie des policiers de la SQ pour les MRC de Rivière-du-Loup, Kamouraska, Témiscouata et des Basques, pour la période du 9 mars au 23 avril 2020.

Nous tenons par ailleurs à préciser que dans tous les cas, des mesures de gestion sont prises afin de palier à ces absences de manière à maintenir la présence de l'effectif requis pour assurer la desserte policière, et ce, tel que discuté avec les MRC.

Vous trouverez, ci-joint, l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Dana Cristina Cadeschi  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels



**NOMBRE D'EFFECTIFS AUTORISÉS ET  
TAUX D'ABSENTÉISME MALADIE DES POLICIERS SQ  
PAR MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ (MRC)  
PÉRIODE DU 9 MARS AU 23 AVRIL 2020**

Période du 9 mars au 23 avril 2020	Poste MRC des Basques		Poste MRC Kamouraska		Poste MRC Rivière-du-Loup		Poste MRC Témiscouata	
	Effectifs autorisés*	14		28		50		27
Taux moyen d'absentéisme maladie des effectifs en place **	4%		7%		10%		1%	
Écart type du nombre de policiers absents pour maladie	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
	0	3	0	3	2	8	0	2

Source : Direction des ressources humaines, Sûreté du Québec.

Mise à jour : 27 mai 2020

\*Effectifs autorisés aux ententes

\*\*Moyenne des taux d'absentéisme journalier de la période du 9 mars au 23 avril 2020. Le taux d'absentéisme est calculé en prenant les absences maladies sur le personnel en place. Les absences maladies incluent les arrêts pour cause de maladie et excluent les congés de maternité et parentaux, les accidents de travail, etc.